

Renseignements requis dans la déclaration

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

- ☐ Nom légal
- ☐ Numéro d'entreprise, le cas échéant
- ☐ Coordonnées de la personne responsable du plan d'équité salariale
- ☐ Date à laquelle l'employeur est devenu assujéti à la Loi
- ☐ Nombre d'employé(e)s au 31 mars (secteur public) ou au 31 décembre (secteur privé) de l'année en cours

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) PLAN(S) D'ÉQUITÉ SALARIALE

- ☐ Date de publication de la version la plus récente du plan d'équité salariale
- ☐ Lorsqu'applicable, indiquer si :
 - ☐ Le plan d'équité salariale a été établi ou mis à jour par un comité d'équité salariale
 - ☐ Des valeurs de travail prédéterminées ont été utilisées lors de l'élaboration du plan d'équité salariale
 - ☐ Le plan d'équité salariale a été affiché selon les délais prescrits ou à une date ultérieure autorisée par la Commissaire à l'équité salariale

RENSEIGNEMENTS SUR LES CATÉGORIES D'EMPLOI À PRÉDOMINANCE FÉMININE ADMISSIBLES À UNE AUGMENTATION

- ☐ Le nombre de catégories d'emploi à prédominance féminine qui nécessitent une augmentation de la rémunération, et chaque catégorie d'emploi répertoriée :
 - ☐ L'augmentation de la rémunération requise en dollars par heure
 - ☐ Le pourcentage d'augmentation que ce montant représente
 - ☐ La date à laquelle l'augmentation de la rémunération est payable
 - ☐ Le nombre total d'employé(e)s qui occupent un poste dans cette catégorie d'emploi et qui ont droit à une augmentation
 - ☐ Le nombre de femmes ayant droit à une augmentation
- ☐ Si les augmentations de rémunération sont échelonnées :
 - ☐ Le montant de chaque augmentation en dollars par heure
 - ☐ Les dates auxquelles chaque augmentation sera effectuée
- ☐ Si une prolongation du délai d'affichage du plan d'équité salariale a été accordée :
 - ☐ Le total de toutes les sommes forfaitaires
 - ☐ Tous les intérêts payés sur les sommes forfaitaires
 - ☐ Le nombre total d'employé(e)s qui occupent un poste dans cette catégorie d'emploi et qui ont droit à une augmentation et à une somme forfaitaire
 - ☐ Le nombre de femmes ayant droit à une augmentation et à une somme forfaitaire